



Bulletin d'information de la Commune d'Assesse
Assesse - Courrière - Crupet - Florée - Maillen - Sart-Bernard - Sorinne-la-Longue

Perspectives & Réalités

février
2023

109

Budget participatif - prochaine édition 2023 - p.10

Journée "Portes ouvertes" le 15 avril

Venez découvrir les écoles communales d'Assesse - p.16-17

Appel à projet "Vis mon village" - p.21

Quincaillerie MAILLEN
1A, rue de Lustin - Maillen
083/65.56.20



40 ans



Electricité Bâtiments & Industries
Panneaux Photovoltaïques
Alarme vol & incendie
Vente électro - Domotique
...



Devis gratuit !

Rue du Trieu d'Avillon
5336 Courrière
Michel Debel
Electricité générale
Gsm : 0476/24 54 66
debel1970@gmail.com

Aménagement extérieur
Gros oeuvre
Assainissement
Couverture
Isolation - Cloison
Outillage
Quincaillerie



TOUT FAIRE
s.a. **LIZIN**
matériaux de construction

E-mail : lizin@toutfaire.com
Rue de la Fagne 32 • 5330 ASSESSE
Tél 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04



nélis & fils
BOULANGERIE • PÂTISSERIE
TOUS PRODUITS DE 1^{er} CHOIX
Place Communale 13 • 5330 ASSESSE
Tél. : 083 65 53 37

Et si on parlait de vos assurances ?

Eric Polet, Steve Detal et Myriam Wuidart vous proposent un service optimal et de proximité pour la gestion de votre portefeuille d'assurances avec la garantie d'une indépendance totale vis-à-vis des compagnies.



Ch. de Marche, 77 - 5330 ASSESSE
T. 083/65 62 02
info@polet-detal.be
FSMA 063133
N° entreprise BE 867.766.354
www.polet-detal.be

polet & detal
assurances



Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Comme chaque année, l'équipe est au taquet pour vous faire découvrir l'actualité ainsi que les trésors enfouis de votre Commune et de chacun de ses villages.

Et comme il n'est jamais trop tard pour vous envoyer nos vœux, nous vous souhaitons une année 2023 remplie de bonheur et de projets épanouissants.

Du monde politique au tourisme, en passant par le monde associatif et sportif, nous continuerons à synthétiser et partager l'information qui vous concerne.

A vos agendas avec une multitude d'activités et d'événements déjà prévus sur l'entité et d'autres en gestation. Besoin d'une mise à jour ou de vérifier une donnée ? Retrouvez l'extension de nos informations sur le site de la Commune d'Assesse www.assesse.be, il évolue constamment.

Le comité de rédaction est toujours à la recherche de sang neuf pour ses effectifs, n'hésitez pas à nous contacter si la proposition vous tentait.

Bonne lecture !

ADMINISTRATION COMMUNALE

Esplanade des Citoyens, 4 – 5330 ASSESSE
Accueil : +32 83 63 68 99 - Fax : 083 65 54 70

Lun. : 14h à 19h30

Mar., Jeu., Ven. : 8h30 à 12h

Mer. : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

Sam. : 9h à 11h30, le 1er samedi du mois

Du sam. 12h au lun. 8h :

083 65 50 55 (appels déviés)

109 - Février 2023

Photo de couverture :

Crédit photo : Pixabay

Revue bimestrielle

Echevinat de la communication :

communication@assesse.be

Equipe de rédaction :

- Mmes M. DANS, V. MANTIA, M. PAULUS et C. VAUSE
- MM R. BURLET, J. DELFOSSE, F. LANDRAIN.

Sommaire

Conseil communal	
Au registre des délibérations	4
Population-Etat civil	
Au registre d'Etat civil	8
Rappel des heures d'ouverture du service	9
Collecte des déchets	9
Mobilité et Energie	
Présentation du service	10
Participation citoyenne	
Budget participatif	10
Cpas	
Erratum	11
Travaux	
	12
RCAS	
Plaines et stages	13
Je cours pour ma forme	13
Bibliothèque	
	14
Economie	
Concours Mon Condroz	15
Dans nos écoles	
Journées Portes ouvertes	16
Tourisme	
	18
Divers	
Police – Utilisation des bodycams	20
Appel à projets	
	21
Cadre de vie	
Enquête Publique	22
Gal Pays des Tiges et Chavées	
	23
Opération Arc-en-Ciel	
	24
Culte	
	25
L'Assessible	
	26 à 29
Agenda	
	30

Directrice générale : directrice.generale@assesse.be

Service comptabilité : comptabilite@assesse.be

Service population : population@assesse.be

Enseignement : enseignement@assesse.be

Urbanisme : cadredevie@assesse.be

Ecopasseur : ecopasseur@assesse.be

Personnel : personnel@assesse.be

Communication : communication@assesse.be

Taxation : taxes@assesse.be

Accueil extrascolaire : lidwin.chamberland@assesse.be

Services techniques : travaux@assesse.be

Service Tourisme-Culture : tourisme@assesse.be

Bibliothèque communale : direction@biblio-assesse.be

Régie Communale Autonome des Sports : rcas@assesse.be

Conseil communal

Au registre des délibérations

Séances des 23 juin, 28 juillet, 14 septembre et 13 octobre 2022

COMPTES ET BUDGETS

Modification budgétaire n°2 - Année 2022 - Tutelle - Information

Le Conseil a pris acte de l'arrêté du ministre des Pouvoirs locaux réformant la modification budgétaire n°2 pour l'exercice 2022 de la Commune d'Assesse, notifié le 14 juin 2022.

Modification budgétaire n°3 - 2022 - Décision

Le Conseil a décidé d'arrêter comme suit les modifications budgétaires n°3 de l'exercice 2022 :

Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	9.996.861,09	10.360.527,27
Dépenses totales exercice proprement dit	9.996.861,09	9.481.849,98
Boni / Mali exercice proprement dit	0,00	878.677,29
Recettes exercices antérieurs	1.186.522,65	0,00
Dépenses exercices antérieurs	115.075,62	1.566.828,79
Prélèvements en recettes	417.690,91	1.567.361,57
Prélèvements en dépenses	1.330.191,54	879.210,07
Recettes globales	11.601.074,65	11.927.888,84
Dépenses globales	11.442.128,25	11.927.888,84
Boni / Mali global	158.946,40	0,00

Montants des dotations issus du budget des entités consolidées

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
CPAS	1.036.450,87 €	
Fabriques d'église	11.388,95 €	14/10/2021
	2.599,50 €	14/10/2021
	9.542,27 €	28/10/2021
	22.156,23 €	28/10/2021
	17.044,56 €	14/10/2021
	10.037,87 €	14/10/2021
	18.437,29 €	14/10/2021
	4.103,82 €	14/10/2021
Zone de police	549.747,20 €	
Zone de secours	134.482,39 €	

Fabrique d'église Saint-Martin d'Assesse - Compte 2021 - Réformation

Le Conseil a approuvé la réformation du compte 2021 de la fabrique d'église Saint-Martin d'Assesse, qui présente en définitive les résultats suivants :

Recettes totales 32.283,59 €

Dépenses totales 15.344,69 €

Résultat comptable 16.938,90 €

CPAS - Modification budgétaire n°2 - Approbation

Le Conseil a approuvé la modification budgétaire ordinaire n°2 présentée par le C.P.A.S. et qui se résume comme suit :

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	6.019.395,77	6.019.395,77	
Augmentation	169.100,69	184.090,72	-14.990,03
Diminution	19.354,66	34.344,69	14.990,03
Résultat	6.169.141,80	6.169.141,80	

Il a également approuvé la modification budgétaire extraordinaire n°2 également présentée :

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	338.235,00	338.235,00	
Augmentation	15.400,00	15.400,00	
Diminution	7.500,00	7.500,00	
Résultat	346.135,00	346.135,00	

Régie communale autonome des sports - Modification budgétaire n°2 - Approbation

A l'extraordinaire, les projets suivants sont modifiés au niveau de la dotation communale :

- *RUS Assesse* : diminution de la dotation communale de 667,00€. Les sanitaires étant réalisés, la dépense est moindre que l'estimation.
- *RFC Sart-Bernard* : diminution de la dotation communale de 448,00€. Les dépenses relatives à l'éclairage ont été moindres que l'estimation.
- *Courrière/Passetanque* : majoration de la dotation communale de 1.001,00€. L'aménagement du terrain multisports a subi l'inflation des matériaux ce qui se répercute sur le subsidie Infrasports qui devrait être majoré de 85% de cette augmentation. Mais dès lors, la part communale est également augmentée.
- *CS Maillen* : diminution de la dotation communale de 11.610,00€. Le projet d'extension du hall est reporté à 2023. La seule dépense à charge du budget 2022 reste l'auteur de projet pour 4.000,00€.

Au total pour l'extraordinaire, la dotation est réduite de 11.724,00 €.

A l'ordinaire, la RCAS n'échappe pas aux index et à l'inflation des prix des matériaux, mais également

des charges comme le carburant et l'électricité. A cela s'ajoute une diminution de 2.000,00€ du subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'agent "gestionnaire" des Infrastructures sportives.

Au global, la dotation communale est dès lors augmentée de 6.194,00 €.

Le Conseil a approuvé la modification budgétaire n°2 de la RCAS.

Fabrique d'église Saint-Martin d'Assesse-Modification budgétaire 2022

Le Conseil a approuvé la modification budgétaire n°1 de 2022 de la fabrique d'église Saint-Martin d'Assesse avec les modifications suivantes :

Recettes	Libellé	Montant initial	Montant modifié en MB	Nouveau montant
Article 25	Subside extraordinaire communal	26.500,00 €	+66.924,10 €	93.424,10 €
Article 26	Subside petit patrimoine wallon	7.500,00 €	-7.500,00 €	0,00 €
Dépenses	Libellé	Montant initial	Montant modifié en MB	Nouveau montant
Article 54	Achat de chaises	4.000,00 €	-4.000,00 €	0,00 €
Article 55	Décoration et embellissement de l'église - vitraux	30.000,00 €	-30.000,00 €	0,00 €
Article 55	Décoration et embellissement de l'église - renouvellement corniche et façade extérieure de l'église	0,00 €	+33.710,60 € +59.713,50 €	93.424,10 €

TAXES ET REGLEMENTS

Règlement-redevance relatif à la participation aux frais d'entrée à la piscine lors des cours de natation dans le cadre scolaire - Approbation

Il est établi pour les exercices 2022 à 2025 une redevance pour la participation aux frais d'entrée à la piscine lors des cours de natation dans le cadre scolaire, (écoles communales de l'entité d'Assesse) : 1,60 € par entrée et par enfant.

Règlement de télétravail – Approbation

Le Conseil a adopté un règlement régissant le télétravail des employés communaux.

Règlement relatif à l'octroi de primes de naissance et d'adoption - Adoption

Le montant de la prime de naissance et d'adoption est fixé à 85,00 € et est octroyé sous certaines conditions.

Règlement de la redevance communale pour les travaux effectués par la Commune pour le compte de tiers jusqu'à 2025 inclus - Décision

Le Conseil a décidé qu'il est établi au profit de la commune, dès l'entrée en vigueur du présent règlement et jusqu'en 2025 inclus, une redevance communale pour les travaux effectués par l'Administration communale pour le compte de tiers et à leur demande et ce, dans les heures normales de service ;

- Utilisation du camion :
avec usage de la grue : 55,00 €/heure
sans grue : 50,00 €/heure
- Utilisation d'une camionnette : 30,00 €/heure
- Utilisation d'une pelle hydraulique : 50,00 €/heure
- Utilisation d'un tracteur faucheur : 50,00 €/heure
- Utilisation d'une hydrocureuse : 80,00 €/heure

Main-d'œuvre du personnel communal (non comprise) : 25,00 €/heure.

Les début et fin de prestations seront facturés au départ du dépôt communal.

Les matériaux qui pourraient être utilisés seront réclamés au bénéficiaire des services communaux au prix coûtant.

TRAVAUX - MARCHES PUBLICS

Marché public de fournitures - Acquisition d'un camion porte-conteneur destiné au Service Technique - Approbation des conditions, du mode de passation, du montant estimé

Le montant estimé s'élève à 173.553,72 € HTVA ou 210.000,00 €, 21% TVAC.

Marché public de travaux - PIWACY - Création de liaisons cyclables (Lot 1 : Terrain de football - Zoning BEP - Lot 2 : Rue du Pourrain - Lot 3 : Abris à vélos) - Approbation des conditions, du mode de passation, du montant estimé

Le montant estimé s'élève à 363.780,75 € HTVA ou 440.174,71 €, 21% TVAC.

Marché public de travaux - Ecole communale de Courrière et Office du Tourisme - Rénovation des sanitaires - Approbation des conditions, du mode de passation et du montant estimé du marché

Le montant estimé s'élève à 86.770,00 € HTVA ou 104.991,70 €, 21% TVAC.

Marché public de travaux - Entretien de la voirie 2022 - ASSESSE - Approbation des conditions, du mode de passation et du montant estimé

Le montant estimé s'élève à 169.100,00 € HTVA ou 204.611,00 €, 21% TVAC. Les travaux concernent la chaussée de Marche, les rues du Pourrain, de la Brasserie, de la Fagne (partie haute), Wilson, de Wavremont (accès aux deux fermes) et du Hameau.

PATRIMOINE COMMUNAL

La Petite Vadrouille - Fin d'occupation d'un local communal - Décision

Le Conseil a pris acte de la cessation définitive de l'activité du milieu d'accueil "La Petite Vadrouille", sis rue de la Gendarmerie, 2 dans les locaux de l'école communale d'Assesse, le 23 décembre 2022. Il a décidé de mettre fin à cette date à la convention de bail à loyer liant la Commune d'Assesse à « La Petite Vadrouille » et de réaffecter les locaux ainsi libérés à l'école communale d'Assesse.

SUBSIDES ET DOTATIONS

Maison du Tourisme Condroz-Famenne - Subsidés - Convention - Approbation

Le Conseil a marqué son accord sur la convention prévoyant d'octroyer à la Maison du Tourisme Condroz-Famenne un subside récurrent de fonctionnement fixé à 6.000€ avec une possibilité d'indexation de 2% par an.

Zone de Police de Arches - Budget 2022 - Information - Fixation de la dotation communale

Le Conseil a pris acte du budget 2022 de la zone de secours NAGE ; il a décidé de fixer la dotation 2022 au montant de 549.747,20 €.

GAL

GAL - Parc Naturel - Candidature à la reconnaissance du Parc naturel Cœur de Condroz - Plan de gestion - Présentation - Validation

Le Conseil a décidé de rendre un avis favorable sur le projet de création d'un Parc naturel Cœur de Condroz, de valider le projet de plan de gestion du Parc et d'approuver en conséquence le dossier de candidature à la reconnaissance. Il a également invité le pouvoir organisateur à faire procéder à l'étude d'incidences sur l'environnement du projet de création du Parc naturel en vue de l'introduction du dossier de candidature auprès du Gouvernement Wallon.

GAL - Exploitation d'une plateforme biomasse en vue de la transformation de résidus de bois en plaquettes (chaulage) - Constitution de l'ASBL pluricommunale

Le Conseil a décidé, dans le cadre de ce projet, de constituer une ASBL pluricommunale nommée "CléBois" avec les communes de Gesves et d'Ohey, composée d'élus des communes partenaires.

Appel à projets - Bancs artistiques - Convention - GAL Tiges et Chavées - Approbation

Le GAL Tiges et Chavées & la Maison du Tourisme Condroz-Famenne ont lancé en juin 2021 un appel à projet groupé pour la création et l'implantation de bancs artistiques. Le Collège a décidé d'acquiescer :

- pour le bois didactique : « Rond de sorcière » ;
- pour le GR entre Crupet, Ronchinne et Coux : « OXO » ;
- pour le bois de Sorinne : 1 « Banc en rondins ajustés » (le long de la P5 et d'un itinéraire balisé VTT) ;

Le Conseil a marqué son accord sur la convention de mise à disposition et d'entretien de deux de ces bancs avec le GAL.

GAL : mesures transitoires 2021-2023

Le Conseil a confirmé l'engagement financier de la Commune de prendre en charge, au profit de l'ASBL GAL Pays des Tiges et Chavées, sa part des 10% des fiches éligibles aux fonds européens Leader durant la période transitoire.

AMENAGEMENT DU CŒUR DE CRUPET

Mise en souterrain du réseau basse tension - Rue Haute - ORES - Approbation

Le Conseil a marqué un accord quant à la mise en souterrain du réseau basse tension à la suite des aménagements de la rue Haute à Crupet et d'imputer la dépense de 43.191,81 € HTVA ou 52.262,09 € TVAC au budget extraordinaire 2022.

Elaboration du projet d'aménagement de l'éclairage public - Rue Haute - ORES - Décision

Le Conseil a marqué son accord sur un projet d'aménagement de l'éclairage public de la rue Haute à Crupet pour un budget estimé provisoirement à 28.500,00 € TVAC et de confier à ORES ASSETS l'ensemble des prestations de service liées à l'élaboration et à la bonne exécution du projet.

ENVIRONNEMENT

Introduction par SOTRAPLANT d'un recours contre la décision de refus du permis unique - Avis à solliciter - Information

Le Conseil a pris acte de l'introduction par Sotraplant d'un recours auprès du Gouvernement wallon contre la décision de refus du permis, a décidé de ratifier l'avis défavorable rendu par le Collège communal le 13 juillet 2022 et de transmettre les avis du Conseil communal et de la CCATM au Fonctionnaire technique du SPW.

Environnement - Subvention BiodiverCité 2022 - Convention avec la Fabrique d'église de Maillen/Ivoy - Approbation

Le Conseil a décidé d'approuver et de signer la convention de gestion de longue durée de minimum 15 ans avec la Fabrique d'église de Maillen/Ivoy visant l'installation d'un nichoir dans le clocher de l'église de Maillen ainsi que l'entretien des abords du nichoir et de l'église.

Environnement - Contrat de Rivière Haute-Meuse - Protocole d'accord 2023 - 2025 - Décision

Le Conseil a validé le protocole d'accord 2023-2025 des Partenaires du CRHM et marqué son accord sur les 3 actions dont la commune d'Assesse est maître d'œuvre (engagement moral de la Commune d'Assesse de financer le CRHM pour la durée du Protocole d'Accord 2023-2025, suivi, entretien et remplacement des panneaux routiers signalétiques des cours d'eau et autoriser le Contrat de rivière à effectuer sa mission d'inventaire de terrain sur les cours d'eau dont il a la gestion). Il a également validé les nouvelles idées d'actions dont le Collège communal serait maître d'œuvre : lutte concrète contre les espèces invasives et participation au groupe de travail BiodiverCité.

DIVERS

Audit quinquennal 2021 - ORES - Rapport de la Commune d'Assesse - Information

Le Conseil a pris acte du rapport d'audit quinquennal 2021 d'ORES qui informe notamment sur la

gestion du parc d'éclairage de notre commune, à savoir :

Une structure de :

- 1.129 luminaires d'éclairage public, soit une augmentation de 5.71% par rapport à 2012.
- L'âge moyen d'un luminaire est de 10 ans.
- La puissance (CET) totale installée est de 60Kw. Ce qui représente une diminution de 12,59 % par rapport à 2012.

Mise en vente de l'ancienne maison communale - Offre d'achat – Décision

Le Conseil a accepté l'offre d'achat de 330.000€ de l'ancienne maison communale d'Assesse (place Communale) datée du 8 juillet 2022.

Bail à ferme - Demande de renonciation - Lieu dit "Sèche-Fosse" à Maillen, lots 4 et de 7 à 15, section A n°376 – Information

Le Conseil a pris acte de la décision de renonciation au 1er janvier 2023 à la location de terrains communaux, sis au lieu-dit "Sèche-Fosse" à Maillen, lots 4 et de 7 à 15. Il a décidé d'attendre l'avis du GAL avant de donner son accord de principe pour la remise en location des biens désignés ci-dessus.

Rapport administratif 2021 - Information

Conformément au Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Conseil a pris acte du rapport administratif pour l'exercice 2021 couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

BEP - Centrale d'achat - Energie - Adhésion - Décision

Le Conseil a décidé d'adhérer à la centrale d'achat "Énergie" mise en place par le BEP et de signer la convention d'adhésion à ladite centrale d'achat.

BEP - Centrale d'achat - Smart City - Adhésion - Décision

Le Conseil a décidé d'adhérer à la centrale d'achat Smart City du BEP (cela concerne les outils digitaux).

TERRE ASBL - Renouvellement de la convention pour la collecte des textiles ménagers - Décision

Le Conseil a décidé de renouveler la convention pour la collecte des textiles ménagers par l'ASBL TERRE.

Information - Décret relatif à l'extension de la publicité active - Modification du CDLD

Le Conseil a pris acte du décret du 18 mai 2022 (M.B.15 juillet 2022) relatif à l'extension de la publicité active dans les pouvoirs locaux, modifiant le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Il a décidé de prévoir pour le futur la mise en ligne des projets de délibérations sur le site Internet de la commune d'Assesse, de mettre à disposition un projet de procès-verbal public reprenant donc l'ensemble des projets de délibérations proposés au moment de la mise en ligne de la convocation.

Régie communale autonome des sports - Mise à disposition du Centre sportif de Maillen - Modification tarifaire au 1 janvier 2023 - Information

Le Conseil a pris acte de la décision du Conseil d'administration de la RCAS du 12 septembre 2022

d'adapter les tarifs de la mise à disposition du Centre Sportif de Maillen :

- 11€/h pour ceux qui utilisent l'infrastructure plus de 100 h par an : écoles, RBC Maillen, Handball ;
- 13€/h pour les utilisateurs de la Commune, quel que soit le nombre d'heures ;
- 15 €/h pour les utilisateurs extérieurs à la Commune, quel que soit le nombre d'heures.

Environnement - Permis unique ASPIRAVI - Octroi du permis sur recours - Recours au Conseil d'Etat - Autorisation

Le Conseil a pris acte de l'arrêté ministériel du 6 septembre 2022 déclarant recevable le recours exercé par ASPIRAVI contre la décision du 30 mai 2022 des fonctionnaires technique et délégué refusant le permis unique sollicité par la S.A. ASPIRAVI, et octroyant ainsi ledit permis. Il a décidé d'autoriser le Collège à introduire un recours auprès du Conseil d'État afin de défendre les intérêts de la Commune, en suivant l'opinion des riverains et de la CCATM.

Information - Rentrée scolaire

Le 14 septembre 2022, le Conseil a pris acte des chiffres de population scolaire dans les écoles communales.

Maternelles

- Assesse : 1 classe (9 élèves)
- Maillen : 2 classes (25 élèves - 27 pour l'encadrement)
- Sart-Bernard : 2 classes (27 élèves)
- Florée : 1 classe (12 élèves)
- Courrière : 3 classes (44 élèves)

Primaires

- Assesse : 2 classes (P1-P2-P3 & P4-P5-P6) 43 élèves (44 pour l'encadrement)
- Maillen : 3 classes (45 élèves)
- Sart-Bernard : 3 classes (61 élèves)
- Florée : 18 élèves
- Courrière : 5 classes (106 élèves)

Information - Fabriques d'église - Fusion

Le conseil a pris acte de l'arrêté du 30 mars 2022 par lequel Monsieur le Ministre Christophe Collignon arrête :

- Les églises Saint-Martin à Crupet, Sainte-Geneviève à Florée et Notre-Dame à Sorinne-la-Longue sont transformées en chapelles et rattachées à la paroisse Saint-Martin à Assesse.
- Les églises Saint-Quentin à Courrière, Sainte-Lucie à Maillen et Saint-Denys à Sart-Bernard sont transformées en chapelles et rattachées à la paroisse Sacré-Cœur de Trieu-Courrière

ORES - Proposition relative à l'extinction de l'éclairage public - Décision

Le Conseil a décidé de ne pas éteindre l'éclairage public de minuit à 5h du matin, du 1er novembre 2022 au 31 mars 2023.

Population – Etat civil

Du 1^{er} juin au 31 décembre 2022



Naissances

13/06/2022 : Loukass DEJONGE, fils de Kevin DEJONGE et d'Emmanuelle LECOMTE, d'Assesse.

16/06/2022 : Rose JALLET, fille de William JALLET et de Clémence TOISOUL LAURENT, de Maillen.

16/06/2022 : Tyana ANDRIANNE, fille de Jérémy ANDRIANNE et de Stéphanie LOCATELLI, de Florée.

27/06/2022 : Eléonore STROOBANTS, fille de Quentin STROOBANTS et d'Elise BRIQUET, de Sart-Bernard.

03/07/2022 : Eloïse DELVENNE, fille de Thomas DELVENNE et de Célia DUBOIS, de Sart-Bernard.

06/07/2022 : Ennaël DEBECHE, fils de Ludovic DEBECHE et d'Aurore GODART, d'Assesse.

12/07/2022 : Cayetana DUBOIS, fille de Grégory DUBOIS et de Graziella HOUBION, de Sart-Bernard.

12/07/2022 : Eva TASSEROUL, fille de Thibaut TASSEROUL et de Laura FRERE, de Courrière.

23/07/2022 : Ysée LAFANTASIE, fille de David LAFANTASIE et d'Aurélié OLIVIER, de Sorinne-la-Longue.

25/07/2022 : Mila GERVAIS, fille de David GERVAIS et d'Olena FORIS, d'Assesse.

26/07/2022 : Bastien BERNARD, fils de Rémi BERNARD et d'Audrey BOUSSEMAERE, de Florée.

26/07/2022 : Léonie VAN BELLINGHEN, fille d'Alexis VAN BELLINGHEN et de Manon GILLET, d'Assesse.

04/08/2022 : Ambre DELCOURT, fille de Romain DELCOURT et de Justine LANGENS, d'Assesse.

12/08/2022 : Liam DUCATÉ, fils de Robin DUCATÉ et de Coraline BELOT, d'Assesse.

15/08/2022 : Sacha AOÛT, fils de Thibaut AOÛT et d'Anaïs LIZIN, de Courrière.

18/08/2022 : Lia LAURENT, fille d'Olivier LAURENT et de Lara PETIT, de Florée.

30/08/2022 : Louis EVRARD, fils de Benjamin EVRARD et d'Aurélié FRANKART, de Maillen.

03/10/2022 : Edwar DE MUYNCK, fils de David BERTRAND et de Meryl DE MUYNCK, de Crupet.

06/10/2022 : Noé FERBUS, fils de Thomas FERBUS et de Julie LEBRUN, de Sorinne-la-Longue.

11/10/2022 : Agathe GILET, fille de Valérien GILET et d'Amandine CHAPELLE, de Courrière.

28/10/2022 : Mia COLETTE LAMBERTY, fille de Jean-Christophe LAMBERTY et de Mélodie COLETTE, de Crupet.

04/11/2022 : Nehuen et Léa MALHERBE PETIT, filles d'Olivier MALHERBE et de Shanna PETIT, d'Assesse.

06/11/2022 : Romain SALERNO, fils de Jonathan SALERNO et de Céline BONANNO, d'Assesse.

17/11/2022 : Soan PIERONT, fils de Nicolas PIERONT et d'Elise RANDOLET, d'Assesse.

19/11/2022 : Roméo LECOMTE RULENS, fils de Mathieu LECOMTE et de Maureen RULENS, de Florée.

22/11/2022 : Zélie BARAN POLET, fille de David BARAN et de Florence POLET, d'Assesse.

25/11/2022 : Louisa BOCH, fille de Valentin BOCH et de Maureen HAMBLENE, d'Assesse.

05/12/2022 : Lalie PESESSE, fille de Jérémy PESESSE et d'Aurélié LIGOT, de Crupet.

17/12/2022 : Elie LEJEUNE, fille de Renaud LEJEUNE et d'Amandine COLLIGNON, de Courrière.



Mariages

5/06/2022 : Louise MAGNET et Emmanuel VAN DEN BERGH, de Maillen.

25/06/2022 : Hélène ELOYE et Jonathan DOUXFILS, de Courrière.

16/07/2022 : Sébastien MOLITOR et Stéphanie WILMET, d'Assesse.

23/07/2022 : Marilyn ARGENTIN et Agron OGUZ, de Courrière.

13/08/2022 : Caroline PONSAR et Sébastien VANDENBORRE, de Sart-Bernard.

20/08/2022 : Ingrid WARIN et Olivier DACHET, de Sart-Bernard.

27/08/2022 : Laura BREBELS et Thomas BINON, d'Assesse.

03/09/2022 : Sacha PREAUX et Gérald VINDEVOGEL, de Courrière.

03/09/2022 : Emilie DAUBE et Justin RONVAUX, de Florée.

26/10/2022 : Juliana BOSSUS et Michel JADOUL, de Sart-Bernard.

17/12/2022 : Wenda LUYPAERT et Jean-Marc LUCAS, de Maillen.

Adaptation des horaires du service Population

La phase de test est clôturée et a rencontré un franc succès !

Nous vous rappelons donc qu'une permanence est désormais proposée par le service Population tous les lundis, de 14h à 19h, de manière définitive depuis ce 1er décembre 2022.

👁️ **Voici donc les nouveaux horaires :**

- **Le lundi de 14h à 19h**
- **Les mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h**
- **Le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h**
- **Le 1er samedi du mois de 9h à 11h30**

Le service Population traite les sujets relatifs aux cartes d'identité, passeports, permis de conduire et documents administratifs ainsi que la vente de conteneurs et sacs PMC et biodégradables.

Pour toute demande concernant **le service Etat civil** (matière relative aux mariages, décès, naissances, reconnaissances prénatales, adoptions et nationalité) ou le **service Etrangers**, nous vous demandons de prendre rendez-vous pour vous assurer que l'un de nos deux agents qui traitent ces matières soit bien présent.

- André Aurélie : 083/636.897 - aurelie.andre@assesse.be
- Degraeve Barbara: 083/636.855 - barbara.degraeve@assesse.be

Collecte des déchets en 2023

ATTENTION, en 2023 : toutes les collectes auront lieu **le MARDI** sur l'entité d'Assesse.

Le calendrier des collectes dont un extrait est repris ci-après est également disponible sur le site : www.bep-environnement.be ou via l'application Recycle! (sur Android et IOS).

Tableau 2023 des collectes

00 Jour de passage inhabituel

🗑️ Déchets ménagers résiduels & déchets organiques

📄 Papiers - cartons

🗑️ PMC

🗑️ Encombrants

➔ ASSESSE, COURRIERE, CRUPET, FLOREE, MAILLEN, SART-BERNARD, SORINNE-LA-LONGUE

ATTENTION, CHANGEMENT DE JOUR DE COLLECTES. TOUTES LES COLLECTES ONT LIEU LE MARDI.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
🗑️	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	1, 8, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26
🗑️	17	14	14	11	9	6	4	1, 29	26	24	21	19
🗑️	10, 24	7, 21	7, 21	4, 18	2, 16, 30	13, 27	11, 25	8, 22	5, 19	3, 17, 31	14, 28	12, 26

La collecte des encombrants se fait sur demande auprès de la Ressourcerie Namuroise au 081/26.04.00. Infos: www.la.ressourcerie.be

🗑️ Dates de fermeture exceptionnelle de votre recyparc : voir encart recyparc


Collectes 2023 dans les recyparcs :
Vélos: 22 avril
Jouets: 21 octobre

Une nouvelle conseillère en mobilité

Depuis le mois d'août, la commune d'Assesse accueille une nouvelle conseillère en mobilité : Madame Céline Pierret.

La conseillère en Mobilité est un véritable relais, un lien entre les acteurs concernés par la problématique de la mobilité (responsables politiques, services techniques, associations, usagers...) au sein de notre commune.

Elle travaille à l'identification des dysfonctionnements et d'éventuelles incohérences dans la gestion des déplacements pour en alerter les responsables. Elle peut aussi faire des propositions pour résoudre la problématique si elle relève de ses compétences, ou inviter les différents interlocuteurs à se concerter et faciliter le dialogue pour aboutir à une solution satisfaisante pour le plus grand nombre.

 A votre écoute du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 par mail celine.pierret@assesse.be et par téléphone au 083/636.891.

Participation citoyenne

Budget participatif – Une prochaine édition 2023

La première édition du budget participatif s'est déroulée dans le courant de l'année 2021.

Quatre projets citoyens ont été retenus :

1. Rénovation de la potale Saint-Joseph à Crupet, portée par l'asbl APPEL (Assesse, Patrimoine, Promenades, Embellissement, Loisirs);
2. Aménagement d'un cheminement piétons rue des Fermes à Assesse, porté par un groupement de citoyens assessois ;
3. Exposition photos permanente à Assesse, porté par le club photo d'Assesse ;
4. Garage à vélos à l'école communale de Courrière, porté par l'asbl APECC (Associations des Parents de l'Ecole Communale de Courrière).

Tous ces projets ont vu ou devraient voir le jour en 2022/ printemps 2023.

À la suite du succès de cette première expérience, le collège communal a déjà réservé un budget de 21.000€ pour une nouvelle édition afin que des projets citoyens puissent être concrétisés.

Soyez donc attentifs à la lecture de votre prochain bulletin communal et/ou dès le début du mois de mars sur les sites internet : <https://participation.frw.be/fr-BE/projects/bp-assesse> - <https://www.pcdr-assesse.info/>



Pour plus d'information, vous pouvez également contacter le service PCDR : odr.pcdr@assesse.be 083/63 68 26



Les pensions

Erratum : une erreur s'est glissée dans l'édition précédente du "Perspectives et Réalités" concernant les pensions. Veuillez nous en excuser. Vous trouverez ci-dessous la version corrigée contenant les bonnes informations.

Le droit à la pension est en principe instruit automatiquement dans les régimes de pension des travailleurs indépendants et des travailleurs salariés à l'âge de 65 ans jusqu'en 2024, à l'âge de 66 ans en 2025 et 67 ans en 2026 et années suivantes.

Il reste toutefois possible d'obtenir une pension de retraite anticipée à certaines conditions d'âge et de carrière.

Attention: prendre sa pension anticipativement peut avoir des répercussions sur le montant de votre pension.

Infos complémentaires :

sfpd.fgov.be ou par téléphone au 1765.



Pour introduire votre demande de pension, vous pouvez prendre contact avec Ingrid Ulens :

083 61 54 82 - 0489 87 32 05

ingrid.ulens@assesse.be

Vous vous posez l'une ou plusieurs de ces questions ?

Comment puis-je connaître la date de prise en cours de ma pension ?

Le service pension met à disposition un site internet très complet permettant de consulter votre dossier en ligne. Vous y trouverez toutes les informations relatives à votre carrière, à la date de prise en cours de votre pension, au montant estimé de votre pension.

Il suffit de vous munir de votre carte d'identité, de votre code pin et de vous loguer sur le site : mypension.be.

Vous pouvez également contacter le service pension au 1765 ou vous rendre aux « Point pensions » à Namur sur RDV.

Puis-je continuer à travailler tout en étant pensionné ?

Oui, mais vous devez respecter des plafonds de revenus si vous avez moins de 65 ans ou si vous avez pris votre pension avant d'atteindre 45 années de carrière.

Comment puis-je demander ma pension ?

Lorsque vous résidez en Belgique, vous pouvez introduire votre demande de pension de différentes manières :

En ligne via demandepension.be ou mypension.be. Une procédure simplifiée va accélérer le traitement de votre demande. Après avoir effectué votre demande en ligne, vous recevez un accusé de réception à imprimer et à conserver comme preuve.

Auprès de **l'administration communale** de votre lieu de résidence.

Dans un de nos « **Point pensions** » : uniquement possible sur **rendez-vous** au numéro spécial Pension gratuit 1765.

Qu'est-ce que la GRAPA ?

La GRAPA est une allocation sociale accordée aux personnes de plus de 65 ans qui ne disposent pas de ressources suffisantes.

Pour recevoir la GRAPA vous devez remplir des conditions d'âge, de nationalité et de résidence. Le montant dépend de votre situation familiale et financière.

Vous ne devez généralement pas faire de demande pour obtenir une GRAPA, car nous examinons automatiquement votre dossier dans les cas suivants :

- Vous demandez une pension en Belgique.
- Vous recevez une pension en Belgique (attention, si vous ne percevez qu'une pension de fonctionnaire, vous devez faire une demande).
- Vous recevez une allocation de handicap et vous atteignez l'âge légal de la pension.
- Vous recevez un revenu d'intégration et vous atteignez l'âge légal de la pension.

Vous devez introduire une demande de GRAPA dans tous les autres cas, par exemple si vous êtes pensionné et que vos revenus diminuent.

Travaux et chantiers en cours

1. Piste cyclo-piétonne entre Courrière et Maillen : ce chantier s'est terminé fin 2022 ; il dépendait du Service Public de Wallonie (SPW infrastructures). Ce nouveau cheminement sécurise les déplacements sur une voirie très fréquentée. Il s'intègre dans le parcours du futur Vicigal (parcours entre Yvoir et Huy via notre commune.)

2. Chantier éolien à Courrière (Corioule) : celui-ci se poursuit durant 2023. Entre autres, le Collège a négocié des compensations, à charge du promoteur, qui concernent la réfection des 2 chemins d'accès au Bois de Heez depuis la chaussée de Marche et le chemin du Chafour.

3. Suite de la réfection de la rue du Pourrain à Assesse : comme déjà annoncé, la phase 2 concerne la voirie entre la rue du Milieu du Monde et la N4 durant ce début 2023. Ici aussi, les aménagements prévus permettront des déplacements plus aisés pour les piétons notamment (passages, trottoirs, ralentisseurs) et, plus tard, pour les cyclistes par des marquages spécifiques.



4. Entretien de voiries (asphaltage + gravillons) prévus à Courrière : rues de l'Abbaye, du Sart-Mathelet, du Centenaire, des Héritages, Trieu d'Avillon.



5. Entretien de voiries (asphaltage + gravillons) prévus à Assesse: parties nord et sud de la chaussée de Marche, rues de Wavremont, du Hameau, de la Brasserie, de la Fagne (partie rond-point vers N4), M. Wilson ; prévue au budget également, la réfection de la rue du Puits-St-Martin dans sa section agricole (700m), entre la chaussée de Marche et le rue du Fonds Robinet.

6. Chantier à Crupet : rénovation du « Coeur de Crupet » avec enfouissement des câbles électriques, accès PMR, création du nouveau parking du Tige, rénovation du parking du centre, cheminements piétons, nouvel espace devant l'église,

Le terme des travaux est prévu pour l'été prochain.

7. Espace de convivialité/plaine de jeu à Assesse: tant attendu, ce chantier est terminé. La réalisation laisse de belles occasions de détente et de rencontres au centre du village.

8. A venir : rénovation des voiries du Parc d'Activités Economiques en collaboration avec le BEP ; création d'un parcours cyclable entre les terrains de football et le PAE.

Nous sommes reconnaissants envers tous les usagers et riverains qui ont été ou sont encore impactés dans leurs déplacements et habitudes quotidiennes, par l'un ou l'autre de ces chantiers, qu'ils soient de responsabilité communale ou autre.

Merci à tous pour votre patience et votre compréhension !



Retrouvez toutes les informations relatives à nos chantiers sur notre site Internet, dans notre rubrique « Infos travaux ».

La Régie des Sports organise en 2023 :

Au Carnaval

**Du lundi 27 février
au vendredi 3 mars 2023**

Un stage multisports-activités manuelles pour les enfants **de 3 à 12 ans**.

En collaboration avec le service communal de l'accueil extrascolaire.

- Horaire de 9h à 16h (possibilité d'accueil de 7h30 à 18h)
- Participation : 75 € (assurance et collations comprises)

A Pâques

**Du lundi 8
au vendredi 12 mai 2023**

Un stage multisports-activités manuelles pour les enfants de 3 à 12 ans.

En collaboration avec le service communal de l'accueil extrascolaire.

- Horaire de 9h à 16h (possibilité d'accueil de 7h30 à 18h)
- Participation : 75 € (assurance et collations comprises)

Stages d'Été

Du mercredi 16 au vendredi 18 août 2023

- Stage Baby-Sports pour enfants de 3 à 6 ans

Horaire : de 9h à 15h30

Participation : 55 € (assurance et collations comprises)

Du lundi 21 au vendredi 25 août 2023

- Stage multisports pour enfants de 6 à 12 ans

Horaire : de 9h à 16h

Participation : 75 € (assurance et collations comprises)

Nous recherchons des animateurs sportifs et/ou de psychomotricité pour ces activités.

Les candidatures seront adressées à l'attention de M. Pierre Dubois, Coordinateur de la Régie des Sports, accompagnées d'une lettre de motivation.

Plaine de vacances 2023

Du lundi 24 juillet au vendredi 11 août 2023

Horaire : de 9 à 16h (garderie possible de 7h30 à 18h)

Participants : pour les enfants de 4 à 13 ans

Participation : 40 € (35 € à partir du 2ème enfant), assurance et collations comprises.

Nous recherchons des animateurs, brevetés de préférence, âgés au minimum de 16 ans au 1/7/23.

Les candidatures seront adressées à l'attention de M. Pierre Dubois, Coordinateur de la Régie des Sports, accompagnées d'une lettre de motivation.

Renseignements et inscriptions auprès de la RCAS, Esplanade des Citoyens, 4 à Assesse : Pierre Dubois : 083/636845 – rcas@assesse.be

Je cours pour ma forme

Reprise des sessions le **lundi 20 ou le mercredi 22 mars 2023**

Je cours pour ma forme (JCPMF), programme bien connu de remise en forme par la course à pied :

- Homme, femme, jeune, adulte ou senior : tout le monde est le bienvenu.
- Simplicité du programme encadré par un animateur compétent, motivé et motivant.
- Convivialité, ambiance décontractée, soutien mutuel pour surmonter les difficultés.
- Efficacité prouvée depuis 2008 si la régularité est présente.

Horaires des groupes par niveau :

- 0-5 km : le lundi 20/3 à 19h, il n'y a pas de prérequis, l'entraînement débute en douceur.
- 5-10 km : le mercredi 22/3 à 19h, le prérequis est de pouvoir courir 5 km ou d'avoir terminé une session de niveau 1 (5km).
- 10 + : le mercredi 22/3 à 19h30, le prérequis est de pouvoir courir 10 km.

Pré-inscription obligatoire à : rcas@assesse.be et 083 636 845

Une participation de 50€ est demandée pour couvrir les frais administratifs, l'assurance, le matériel et le coach.

Les lundis à 19h30, de septembre à juin, un groupe JCPMF 10+2 continue de progresser avec un coach passionné. N'hésitez pas à les rejoindre !!! Le niveau requis pour intégrer ce groupe est d'avoir terminé le niveau 10 + et d'avoir envie d'aller plus loin, plus vite, plus ... et de se fixer des objectifs.



BIBLIOTHEQUE COMMUNALE D'ASSESE

Grande vente de livres de seconde main

**Dimanche 12 Mars 2023
de 10h à 12h30**

083/65.63.49 biblio@assesse.be

**Esplanade des Citoyens, 5
5330 ASSESSE**



Une organisation de la Fondation Désiré et Maurice JAUMAIN



Save the date

Salon des artisans, producteurs et entrepreneurs locaux à Assesse, édition 2023

Une nouvelle édition d'un salon est en discussion à la demande des participants de l'édition précédente.

Un tel salon constitue une belle occasion de promouvoir le circuit court et le savoir-faire de nos artisans et indépendants, les commerces et entreprises de notre territoire et de présenter les différentes offres de gîtes, tables d'hôtes, restaurants, ...

Si vous souhaitez mettre en avant votre activité, n'hésitez pas à contacter economie@assesse.be

Plus d'informations à suivre.

Jeu-Concours « Mon Condroz »

Jouez et tentez de remporter un panier surprise contenant des produits locaux issus des commerces de notre entité.

• **Question n° 1 :**

Citez le nom de deux entreprises, recensées pour la commune d'Assesse sur le site MonCondroz.be, actives dans la « Mode » :

.....

• **Question n°2 :**

En vous aidant des badges, donnez les deux monnaies locales visibles sur MonCondroz.be :

.....

Répondez correctement aux questions ci-dessus et renvoyez-nous vos réponses accompagnées de :

- vos nom et prénom :

- votre adresse :

- un numéro de téléphone :



pour le 20 mars 2023 au plus tard soit par courriel à communication@assesse.be, ou via le formulaire en ligne ou via courrier postal à l'Administration communale d'Assesse, Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 ASSESSE. Le Comité de rédaction procèdera au tirage au sort du gagnant parmi les bonnes réponses.

Attention : ce concours est accessible à toute personne de 18 ans minimum domiciliée sur la commune d'Assesse. Une seule participation par ménage sera acceptée.



La gagnante de notre précédent concours de septembre 2022 est Madame Amélie PRIELS. Félicitations, elle remporte un beau panier garni de Li Bia Bokal !

Dans nos écoles

Les écoles communales d'Assesse vous invitent à leur journée portes ouvertes le 15 avril de 13h à 17h.

Venez nous rencontrer et découvrir nos infrastructures. Vous aurez l'occasion de discuter avec les équipes et de vous imprégner de notre univers. Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Pour les écoles de Sart-Bernard, Assesse et Maillen : Vincent ROSSI : 0472 37 43 08

Pour les écoles de Florée et Courrière : Michaël JACQUES : 0479 40 22 29

www.ecoleflore.be - www.ecolecourriere.be

ECOLE DE FLORÉE

Une école où l'épanouissement est au service des apprentissages.

- Petite structure dans une ambiance familiale (1 classe maternelle et 2 classes primaires).
- À l'écoute des besoins de chacun.
- Une équipe soudée et attentive.
- Mise en place du « conseil de l'école » où les enfants ont la possibilité de s'exprimer librement.
- Prévention sur le harcèlement ...



LES ECOLES COMMUNALES
ASSESSSE FLORÉE COURRIÈRE
MAILLEN SART-BERNARD
VENEZ NOUS RENCONTRER...

ECOLE DE COURRIÈRE

Une ambiance familiale qui favorise l'autonomie, la socialisation, l'esprit de recherche et l'entraide.

- Remédiation organisée et école d'aide « aux devoirs et leçons ».
- Projets, travail en ateliers, aménagements raisonnables sont nos forces.
- Développement de la confiance en soi.
- Dynamique de groupe (cohésion, respect des différences).
- Cadre verdoyant et aéré - projet potager (carrés potagers et serre).



MAILLEN

Une école familiale ancrée dans la vie associative du village.

- Ecole du dehors (découverte de l'environnement proche de l'école pour motiver et ancrer les apprentissages)
- Classes de dépaysement annuelles.
- La lecture au centre de nos apprentissages.
- Projet « mini ferme » (potager, mare, poules, lapin, ...).
- Ateliers en verticalité (projet annuel de l'école où on mélange tous les élèves de maternelle et primaire, et où on fait des groupes verticaux).



ASSESE

Un accueil et un travail différenciés en fonction des caractéristiques et besoins de chaque élève.

- Mise en place des classes numériques : au service des apprentissages et de la différenciation.
- Classe verticale en maternelle.
- Projets de classe/d'école (cinéma, théâtre, contes ...). Projections.
- Classes de dépaysement annuelles en primaire, en externat. Classe de découvertes au sein de l'école en maternelle.
- Classes semi-flexibles.



SART-BERNARD

Une école villageoise et familiale dans un cadre verdoyant.

- Classe du dehors (niveau maternel).
- Crèche « Les P'tits Coucous » au sein de l'école.
- Classes de dépaysement annuelles (niveau primaire).
- Classes semi-flexibles.
- Projets en groupes verticaux de la classe d'accueil à la 6ème primaire.



POINT D'INFORMATION : HORAIRE D'OUVERTURE DÉBUT 2023

En raison d'un manque d'informations claires de la part du Commissariat Général au Tourisme par suite des différences de dates de vacances scolaires entre la Wallonie francophone et le reste du pays depuis la rentrée dernière, et afin de ne pas desservir l'un ou l'autre visiteur, issu de quelque région belge que ce soit, l'Office communal du Tourisme d'Assesse ouvre ses portes TOUTES les vacances scolaires BELGES durant l'année scolaire 2022-2023.

Dès lors, les horaires sont doublés par rapport aux années précédentes, ce qui offre également plus d'opportunités à tout un chacun de passer au Point Info de Crupet ces prochains mois 😊. Lisez plutôt ci-dessous ...

Hiver-printemps 2023

Ouverture du Point Info de Crupet :

- ✓ **Du 18 février au 5 mars** inclus, ouvert 7 jours sur 7 :
 - de 12h à 16h, les samedis et dimanches
 - de 10h à 15h, du lundi au vendredi
- ✓ **Du 1er au 16 avril** inclus, ouvert 7 jours sur 7 :
 - de 13h à 17h, les samedis, dimanches & le lundi de Pâques* (10/04)
 - de 10h à 15h, du lundi (sauf le 10*) au vendredi
- ✓ **Du 29 avril au 14 mai** inclus, ouvert 7 jours sur 7 :
 - de 13h à 17h, les samedis, dimanches & la Fête du Travail (01/05)
 - de 10h à 15h, du lundi au vendredi
- ✓ **Du 18 au 21 mai** inclus, ouvert le long week-end de l'Ascension :
 - de 13h à 17h, les 4 jours
- ✓ **Du 27 au 29 mai** inclus, ouvert le long week-end de Pentecôte :
 - de 13h à 17h, les 3 jours
- ✓ **En juin**, ouvert :
 - de 13h à 17h, tous les samedis
 - de 13h à 17h, les dimanches 4 et 18

Et sur rendez-vous.

NOUVELLE ÉQUIPE À L'OFFICE DU TOURISME

Cette nouvelle année est signe de grands changements en notre Service Tourisme-Culture, et notamment au niveau de l'équipe !

Nous avons le plaisir d'accueillir **Romaine Houchard** & **Véronique Wyns** qui nous apportent leurs (immenses) compétences et leur sympathique dynamisme dans leurs domaines respectifs :

- ✓ **Romaine**, Guide Nature©, est principalement en charge des promenades (itinéraires, balisage, ...) et du Mois de la Nature, LE programme de sorties et découvertes automnales Nature dans l'entité d'Assesse, en plus de l'accueil au Point Info. Elle remplace Geneviève qui partira bientôt à la pension (bien méritée) et qui nous manque déjà !
- ✓ **Véronique**, agent touristique & conseillère en destination expérimentée, est, en plus de l'accueil, en charge de la communication et de la promotion ainsi que des comptes/stocks et diverses tâches administratives mais collaborera aussi activement aux activités/événements de l'OTA.

Geneviève sera une jeune retraitée dès le 1er mai, Fête du Travail, une ironie que nous lui reconnaissons bien 😊

Ann et **Domnine** restent fidèles au poste.

Ann se dédiant plutôt à l'accueil touristique et aux traductions en néerlandais tandis que Domnine assure la responsabilité et la gestion du service, notamment au niveau administratif, mais aussi la gestion de projets, des partenariats et de l'accueil, ...

Girl Power pour une année 2023 extra !



Nous contacter : 083 668 578

Romaine = romaine.houchard@assesse.be

Geneviève = genevieve.boutsen@assesse.be

Véronique = veronique.wyns@assesse.be

Ann et toute l'équipe = tourisme@assesse.be


Domnine = domnine.biname@assesse.be

SENTIERS D'ART 2023

Sentiers d'Art, c'est une grande boucle de randonnée balisée (suivre les rectangle rouges 'Sentiers d'Art') de plus de 150 km en Condroz-Famenne, parsemée d'une **cinquantaine** d'œuvres de Land Art qui se subdivise aussi en plusieurs petites boucles de promenade, de 10 à 15 km (les petites boucles ne sont pas balisées).

Les œuvres sont créées sur place par des artistes belges et internationaux au cours d'une quinzaine créative : la résidence d'artistes.

La **résidence d'artistes 2023** de Sentiers d'Art se tiendra du 1er au 11 juin 2023 sur les communes d'Assesse (une première !), Ciney, Gesves, Hamois, Havelange, Ohey et Somme-Leuze. Cette année, 7 œuvres seront réalisées par les artistes durant la résidence : 5 œuvres de Land Art et 2 fresques.

Pour sa seconde participation, la Commune d'Assesse accueillera 1 œuvre de Land Art et une jolie boucle de plus de 20 km. Suivez leur préparation sur le site Internet www.sentiersdart.be et  'Sentiers d'Art'.

LA MAISON DU TOURISME CONDRUZ-FAMENNE LANCE UN APPEL AUX CITOYENS POUR SON PROJET SENTIERS D'ART !

Vous vivez près d'une œuvre ou passez à proximité régulièrement ? La Maison du Tourisme recherche des parrains/marraines pour ses œuvres !

L'idée ? Ouvrir l'œil **une fois** par mois en se rendant sur place. Une éventuelle intervention sur de petites choses mais surtout un retour vers la Maison du Tourisme en cas de soucis (photos à l'appui).

Parrainer/Marrainer une ou plusieurs œuvres vous intéresse ? Contactez la Maison du Tourisme ! Vous recevrez alors la carte « Sentiers d'Art » et serez convié(e) à un repas-rencontre lors de la résidence d'artistes 2023.

NOTEZ D'ORES ET DÉJÀ DANS VOTRE AGENDA QUE L'INAUGURATION AURA LIEU LE DIMANCHE 11 JUIN, EN MODE FESTIF !

Maison du Tourisme Condroz-Famenne :
23 Place Monseu à 5590 Ciney - 086 401 922
info@sentiersdart.be - www.sentiersdart.be



BRÈVE PWDR

Le chantier de réaménagement touristique du cœur de Crupet a débuté le 22 août dernier et avance à grands pas.

Après l'enfouissement des câbles électriques et divers travaux liés aux impétrants (eau, électricité, Internet et téléphonie), le chantier à proprement parler se subdivise en deux phases dont la première s'achèvera fin de ce mois de février, sauf intempéries.

Cette première phase englobe :

- la création du nouveau parking du Tige,
- la création des venelles accédant à la place de l'église et l'Office du Tourisme,
- le réaménagement de la place de l'église en elle-même,
- le tronçon de la rue Haute allant de cette place à hauteur de la grotte Saint-Antoine.

La seconde phase reprendra le reste du périmètre, à savoir :

- la rue Haute de la grotte Saint-Antoine au virage allant vers la Maison forte,
- le parking du Centre,
- le parvis de la grotte,
- la devanture de l'Office du Tourisme.

Elle débutera dès la fin de la phase 1 et, sauf imprévu, les travaux seront terminés en juillet prochain.



« Fonds européen agricole pour le Développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales »

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Office du Tourisme d'Assesse, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner



Service Tourisme-Culture
de la Commune d'Assesse
& Office du Tourisme d'Assesse
rue Haute 7
à 5332 CRUPET
Tél : +32 (0)83 668 578



tourisme@assesse.be
tourisme.assesse@gmail.com
www.assesse-tourisme.be
www.facebook.com/assesse-tourisme



Où acheter votre vignette pour Chevetogne dans l'entité ?

La vignette d'entrée au Domaine provincial de Chevetogne se vend au Service Population de la Maison communale et à l'Office du Tourisme d'Assesse.

Le Service Population est ouvert :

- le lundi de 14 à 19h
- du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h ;
- le mercredi après-midi, de 13h30 à 16h ;
- le 1er samedi du mois, de 9h à 11h30.

L'Office du Tourisme est ouvert aux horaires variables que vous trouverez ci-avant.

Plus d'infos sur les nombreuses activités proposées et possibles au Domaine provincial de Chevetogne sur le site

www.domainedechevetogne.be

et  @DomaineChevetogne



Domaine provincial de
CHEVETOGNE

PROVINCE NAMUR

Rue de Pirchamps, 1 - 5590 Chevetogne
www.domainedechevetogne.be   /DomaineChevetogne

The advertisement features a collage of images showing various scenic views of the Domaine provincial de Chevetogne, including a stone bridge, a lake, a forest, and a building. A QR code is also present for more information.

Divers

Utilisation des bodycams à la Zone de police des Arches

Dès janvier 2023, des bodycams vont être utilisées par les services opérationnels de la Zone de police des Arches. La législation autorise les services de police à utiliser cette technologie dans les conditions déterminées par la loi. Par conséquent, un citoyen informé n'aura pas le pouvoir de s'opposer à l'utilisation de ces caméras mobiles, ou de faire stopper son enregistrement.

Ce projet a reçu l'autorisation des différents conseils communaux d'utiliser les caméras sur le territoire des cinq communes de notre Zone.

Quelles sont ses conditions d'utilisation ?

La bodycam est portée de manière visible par le policier et a pour vocation d'enregistrer toutes les interventions ou toute interaction susceptible de générer des tensions (exemples : bagarre, violences intrafamiliales, tapage, nuisances sur la voie publique, etc.). L'enregistrement est réalisé à l'appréciation du policier et pendant toute la durée de cette intervention.

- L'utilisation de la bodycam nécessite que le policier soit reconnu de façon visible (grâce à son uniforme, un brassard ou la présentation de sa carte de légitimation)
- ET précédée d'un avertissement oral (information aux personnes filmées), quand cela est possible.

Les objectifs liés à l'utilisation d'une bodycam sont les suivants : accroître la sécurité du personnel et des citoyens, améliorer le rendre-compte, augmenter la qualité des constatations, renforcer le professionnalisme du personnel et réduire le nombre de faits de violence à l'égard des policiers.

Les images ne peuvent être effacées et pourront être utilisées, notamment, en procédure judiciaire. Elles seront conservées au sein de notre Zone pendant une période d'un an, sur des serveurs sécurisés et dans le respect des règles relatives à la Protection de la vie privée (RGPD).

Les informations relatives à leur utilisation et à l'accès aux images enregistrées peuvent être trouvées sur le site internet de l'Organe de gestion de l'information policière (COC), ou auprès de notre Zone de police.

Commissaire Emeline Kelecom



Appel à projets "Vis mon Village !"

Jusqu'au 27 mars 2023

Appel à projets visant à soutenir des habitant-e-s en Wallonie
qui s'engagent pour faire vivre leur village.

De quoi s'agit-il ?

Appel à projets visant à soutenir des habitant-e-s en Wallonie qui s'engagent pour faire vivre leur village.

Objectif

Avec l'appel à projets "Vis mon village !", la La Fondation Roi Baudouin souhaite soutenir les habitants qui veulent réaliser un projet concret pour/dans leur village.

Cet appel vise à améliorer la qualité de vie dans le village et à renforcer la cohésion sociale entre des groupes d'habitants larges et diversifiés.

L'appel à projets "Vis mon village !" s'adresse à des projets portés dans des communes rurales : villages, hameaux et quartiers. Il est lancé en partenariat avec la Ministre wallonne de la Ruralité.

Caractéristiques des projets soutenus

Les projets qui seront pris en considération peuvent rencontrer un large éventail de préoccupations :

- la stimulation de la vie communautaire dans le village (ex.: faire des activités ensemble pendant les loisirs, faire des choses ensemble pour le village, ...);
- la stimulation de la solidarité entre les habitants (ex.: entraide mutuelle, échange de services, partage de terrain,...);
- la stimulation des contacts entre habitants du village (ex.: journal du village, site web du village, local communautaire, ...);
- la conservation ou la création d'activités culturelles (ex.: spectacle de quartier, cercles divers, ...);
- l'amélioration du cadre de vie (ex.: entretien de petits jardins, éléments de paysage, plaines de jeux, espaces verts, lieux de rencontre, ...).

Public-cible

Les projets peuvent être introduits par :

- des habitants du village qui se sont associés soit de manière formelle (ex.: association sans but lucratif, ...), soit de manière informelle (ex. : association de fait, groupe d'habitants, comité de voisinage, ...);
- des associations ou des organisations travaillant au niveau local (ex.: maisons de jeunes, centres culturels, associations socio-culturelles, ...) -> dans ce cas de figure, les activités ne doivent pas se limiter à toucher les membres mais bien un maximum d'habitants du village.

Les projets portés par les administrations communales et les services communaux (ex. : CPAS, Plans de Cohésion Sociale, ...) ne seront pas pris en considération dans le cadre de cet appel à projets.

Pour qui ?

Les projets peuvent être introduits par : • des collectifs d'habitant-e-s du village, associés soit de manière formelle (ex.: association sans but lucratif, ...), soit de manière informelle (ex. : association de fait, groupe d'habitants, comité de quartier, ...) ; • des associations ou des organisations travaillant au niveau local (ex.: maisons de jeunes, centres culturels, associations socio-culturelles, ...) -> dans ce cas, les activités ne doivent pas se limiter à toucher les membres mais bien un maximum d'habitant-e-s du village. Les projets portés par les administrations communales et les services communaux (ex. : CPAS, Plans de Cohésion Sociale, ...) ne seront pas pris en considération dans le cadre de cet appel à projets.

Toutes les informations relatives à cet appel à projet, aux critères de sélections et à la procédure pour remplir un dossier de candidature : <https://kbs-frb.be/fr/vis-mon-village-4>



Nouveau guide des bonnes pratiques pour construire en zone inondable

Le référentiel « Constructions et aménagements en zone inondable » (réalisé par l'ULiège) est désormais disponible. Un nouvel outil d'aide à la décision qui vise avant toute chose de se prémunir d'éventuelles catastrophes.

Les inondations tragiques que la Wallonie a connues du 14 au 16 juillet 2021 sont encore dans les mémoires. Elles ont causé des pertes humaines et des dégâts matériels considérables dans de nombreux foyers et de nombreuses entreprises.

Au-delà des démarches d'urgence visant à reloger les personnes qui ont perdu leur logement, la Wallonie a d'emblée souhaité apporter son soutien aux communes sinistrées, notamment dans leur gestion des composantes aménagement du territoire et urbanisme des démarches de reconstruction.

La reconstruction des territoires sinistrés nécessite une démarche globale qui permette de reconstruire en tenant compte des enseignements des événements de juillet 2021.

Le référentiel « Constructions et Aménagements en zone inondable » propose un schéma d'aide à la décision.

L'objectif premier est de fournir une aide à la conception et des critères d'aide à l'évaluation des projets de planification, d'aménagement et de construction applicables à tous les stades de développement d'un projet.

Concrètement, il sera d'abord proposé tant aux auteurs de projets qu'aux autorités locales de s'inspirer de 5 principes de prévention du risque qui sont les suivants :

- Anticiper le risque d'inondation en tenant compte du changement climatique
- Laisser de la place à l'eau
- Développer une approche intégrée des aménagements
- Prendre en compte les risques résiduels
- Sensibiliser et responsabiliser les habitants/usagers à la question du risque d'inondation

Ensuite, le référentiel suggère de suivre un raisonnement en 4 étapes qui consiste à : évaluer le risque d'inondation pour privilégier son évitement, l'atténuer à défaut et, enfin, le compenser s'il ne peut être atténué.

Enfin, au sein de chacune de ces étapes, des propositions concrètes sont suggérées à l'attention des auteurs de projet et autorités locales et régionales.

Pour de plus amples informations :

Le site internet de l'aménagement du territoire reprend les éléments suivants :

- Le référentiel « Constructions et aménagements en zone inondable »
- La circulaire ministérielle
- La foire aux questions (FAQ)

Enquête Publique

Meuse - Escaut - Rhin - Seine

ENQUÊTE PUBLIQUE

Donnons vie à l'eau !

3^{èmes} Plans de gestion des Districts Hydrographiques Wallons

Du 2 novembre 2022 au 2 mai 2023

En application de la Directive-cadre sur l'eau, vous êtes invités à donner votre avis sur les projets de 3^{èmes} Plans de gestion établis en vue de protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines

INFOS ET DOCUMENTS : les documents sont consultables en ligne sur le site internet : eau.wallonie.be. Vous pouvez aussi les consulter par l'intermédiaire de votre commune ou aux sièges des contrats de rivière.

Vos commentaires écrits peuvent être envoyés au SPW Environnement, soit :

- via le site Web eau.wallonie.be
- par courriel à eau@spw.wallonie.be
- par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface du SPW Environnement : Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne responsable de l'environnement de votre commune.

Site Web des contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

eau.wallonie.be

Cycle 2022-2027



DE LA FARINE ET DES PAINS DU CONDROZ



Une filière céréales panifiables locale et complète, des semences au pain, portée par un groupe de boulangers, agriculteurs, meuniers et citoyens, issus du Cœur de Condroz qui souhaitent relocaliser une alimentation de qualité.



Les céréales sont cultivées en Condroz par des agriculteurs certifiés bio. Des essais sont mis en place pour choisir les variétés les plus adaptées.



Les céréales sont moulues dans des moulins à meule de pierre et certifiés bio tel que celui de la Ferme de Corioule.

La farine sert à fabriquer de bons pains dans des boulangeries du territoire : La Chouette Enfarinée, Le Fournil du Loup, La Fournilière et La Grigne de Gauthier.

Vous trouverez toutes les informations sur leurs points de dépôt et leurs marchés sur www.aucoeurdupain.be ou auprès du GAL au 083 670 345.

De la farine est également disponible pour les particuliers en sacs de 25 kg à la Ferme de Corioule à Assesse: www.fermedecorioule.be ou 0473/89 46 76

en partenariat avec:



et le

Réseau Meuse Rhin Moselle pour les semences paysannes et citoyennes (RMRM).

MARRE DE TROP CONSOMMER ?



UN SERVICE GRATUIT

de l'asbl GAL Pays des tiges et chavées sur le territoire des communes de Assesse – Gesves – Ohey

Le SFRE peut vous aider !

Un projet de rénovation ?
Quelles démarches entreprendre ?
Qui contacter ?



SFRE
Service
Facilitation
Rénovation
Énergétique

Fort de son expérience des actions pilote IsolTaMaison et Walloreno (50 ménages ont ainsi bénéficié d'un accompagnement et d'un audit logement gratuits), le GAL Pays des tiges et chavées ASBL démarre aujourd'hui ce nouveau service qui s'adresse à tous les citoyens des trois communes (Assesse, Gesves, Ohey). Un accompagnement personnalisé chez vous !

Pour une visite d'orientation gratuite, contactez le SFRE :
stephan.vis@tiges-chavees.be - 083/670347 - 0478/097676



Ces actions s'inscrivent dans le cadre de LEADER
Financées par la Wallonie et l'Union européenne | Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales
Avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey



POUR UNE ALIMENTATION DURABLE EN CŒUR DE CONDROZ

Afin de renforcer et d'accélérer la transition vers une alimentation plus durable, un nouvel organe démocratique a vu le jour : un Conseil de Politique Alimentaire (CPA dans le jargon administratif).



Il s'agit d'un organe de concertation et de copilotage entre des acteurs locaux, représentant les différentes dimensions du système alimentaire de la fourche à la fourchette, qui croisent leur regard et leur expérience au service du territoire. Les 18 membres, sélectionnés afin de co-porter cette mission, après un appel à candidature ouvert à tou-te-s, se sont réunis pour la première fois en juin 2022.

Plus d'infos : www.tiges-chavees.be/CPA

Dans la bonne humeur, ils ont appris à faire connaissance et à se familiariser avec leur mission. Depuis, trois autres réunions ont permis de travailler sur une stratégie avec identification des faiblesses, enjeux, priorités, potentiel de développement et opportunités, sur base d'un diagnostic et de leurs expériences de terrain.

En parlant d'opportunité, le CPA travaille sur une série de fiches pré-projet dans le cadre de l'appel Leader pour le renouvellement du GAL. Ils ont saisi cette belle occasion pour proposer une série d'actions concrètes à déployer à court terme pour les prochaines années. Nous les remercions déjà pour leur engagement et le temps consacré.



Cette action s'inscrit dans le cadre de la stratégie "Manger Demain" financée par la Wallonie dans la lignée de la stratégie européenne "De la Ferme à la table" Avec le soutien du GAL Pays des Tiges et Chavées et du GAL Condroz-Famenne



Opération Arc-en-Ciel

Samedi 18 et dimanche 19 mars 2023

Rendez-vous pour la traditionnelle Opération Arc-en-Ciel !

Arc-en-Ciel a le plaisir de vous convier à participer les 18 et 19 mars 2023 à la 69^e édition de l'Opération Arc-en-Ciel, premier événement historique de l'ASBL créé en 1954. Il s'agit d'une énorme récolte de denrées non périssables qui permettra à 15.000 enfants et jeunes défavorisés de profiter eux aussi de vacances et de loisirs !



Cette action solidaire a pour but de récolter un maximum de denrées afin de permettre aux associations bénéficiaires d'économiser sur leur budget nourriture et de pouvoir réinjecter cet argent dans les loisirs, vacances et séjours des enfants dont elles s'occupent. Ces associations ont des profils variés : Maisons d'Accueil et d'Hébergement, Maisons de Jeunes, Ecoles de devoirs, etc.

Les récoltants de l'Opération sont souvent des jeunes issus de mouvements de jeunesse ou d'associations locales, ou encore des élèves qui organisent la récolte au sein de leur école.

Merci de faire bon accueil aux collecteurs ! Rappelez-vous, l'argent alimentaire économisé favorise l'accès aux loisirs actifs et éducatifs des enfants et jeunes issus d'institutions travaillant en milieu populaire. En mars 2022, elles étaient 204 associations à avoir bénéficié de cette aide et donc plus de 15.000 enfants. Cette année, Arc-en-Ciel compte à nouveau sur votre générosité.

Merci !



POINTS DE DÉPÔT du 11 au 25 mars 2023

Vous n'êtes pas chez vous le week-end des 18 et 19 mars, mais vous avez envie de participer à l'Opération Arc-en-Ciel ?

Préparez votre colis de vivres et apportez-le dans un magasin Fox & Cie entre le 11 et le 25 mars.

Liste des magasins sur www.foxetcompagnie.be

Qu'est-ce qu'une fabrique d'église ?

La fabrique d'église est composée de 7 membres pour les paroisses de moins de 5 000 habitants et est un établissement public. Cinq membres sont élus et le curé ainsi que le bourgmestre sont membres de droit.

Sur la commune d'Assesse, il y avait auparavant 8 fabriques qui ne sont plus que 2 depuis le 1 janvier 2023 à la suite de la fusion autour de 2 pôles (Assesse et Trieu-Courrière).

Une nouvelle composition sera donc organisée avec au moins un représentant des anciennes paroisses.

La comptabilité, le budget, les modifications budgétaires ainsi que les comptes annuels sont soumis à l'approbation de l'Evêché et de la Commune.

Elle vit des recettes propres (fermages, locations, collectes, ...) et très souvent d'un subside de la Commune.

Son but est d'assurer l'exercice du culte, de fournir tous les objets nécessaires, comme le pain d'autel, le vin, les cierges, ... Elle assure également la rémunération du personnel d'église et tous les autres frais tels que le chauffage, l'électricité, l'eau, les travaux d'entretien de l'église, des cloches, de la chaudière, assurances diverses, SABAM, précompte immobilier

Une législation propre aux fabriques d'église est applicable. Comme pour tout organisme public, la fabrique est liée par les marchés publics qui alourdissent le travail des fabriciens.

Cependant, tout est mis en œuvre pour assurer le soutien humain, financier et matériel pour faire vivre nos paroisses.

Les nouvelles dispositions, à la suite de la fusion, nécessitent l'aide de bénévoles afin de soutenir les représentants des diverses paroisses qui ne peuvent tout accomplir seuls.

A titre d'information, nous vous donnons les noms des fabriciens en fonction au 1er janvier 2023.

Fabrique d'église Saint-Martin d'Assesse

- Monsieur Jean-Paul Declairfayt – président
- Monsieur Jean-Claude Frogneux – secrétaire
- Madame Patricia Quevrin – trésorière
- Madame Véronique Demazy – membre
- Monsieur Jules Layon – membre

Fabrique d'église du Sacré-Cœur de Trieu Courrière

- Monsieur Léon Hubert- président
- Monsieur Michel Vandenberghe – secrétaire
- Monsieur Joseph Fripiat – trésorier
- Madame Béatrix del Marmol – membre
- Monsieur Jean-Marc Reuliaux – membre

Monsieur l'Abbé Reginaldo Lugarezi et Monsieur Jean-Luc Mosseray en sont membres permanents.

Les oeuvres paroissiales

Dans un but de transparence et de protection, les œuvres paroissiales, parfois opaques, vont devoir adopter le statut juridique d'ASBL pour le 31 décembre 2023.

Transparence à l'égard de la communauté et de l'Etat via une gestion collégiale, supervisée et respectueuse de l'ensemble des règles juridiques en vigueur en Belgique

Protection pour les nombreuses personnes qui s'investissent, bien souvent bénévolement, mais aussi protection de tout ce patrimoine confié à l'église, destiné à rendre possible les activités pastorales d'aujourd'hui et de demain.

Les œuvres paroissiales sont chargées du bon fonctionnement des activités de la paroisse : le catéchisme, les communions et confirmations, l'achat de livres, ...

Les œuvres paroissiales sont financées par les différentes collectes, offrandes, intentions de messes, casuel, bougies, troncs, ...

Elles servent d'organismes payeurs dans les cas suivants :

- défrayer les célébrants, sacristain(e)s, l'organiste, les chantres, les enfants de chœur, l'Evêché et la fabrique d'église lors des messes de funérailles et de mariage
- défrayer l'Evêché lors de collectes spéciales ou autres
- défrayer la fabrique d'église
- défrayer les prêtres avec les intentions de messes fondées ou autres
- prodiguer assistance en cas de besoin
- participer aux frais de publication
- prendre en charge certains frais non couverts par la fabrique d'église.



Il n'est jamais trop tard pour vous souhaiter une **bonne année**. Plus fréquentes, les activités ont repris bien que les associations n'aient pas récupéré leur rythme de croisière. Si quelques cessations d'activités ont été notées, de **nouveaux** projets ont été tentés.

Un petit goût de **kermesse** également au rendez-vous, nous n'avions pas eu l'occasion d'en parler en raison du délai de sortie des publications. Merci à ceux qui ont souhaité partager sur leurs animations.

Changement **notable** également pour l'Acsta, nous vous en parlons dans les quelques lignes qui suivent.

Et si changement il y a chez vous, nous vous le souhaitons le plus **positif** qui soit.

L'Assesseur 2.0.2.3

Sommaire

- P.26** : Passage de flambeau à l'ACSTA
- P.27** : Evolution du HACCA, Expo 2022 du Club Photo d'Assesse
- P.28** : Nouvelles des kermesses
- P.29** : Retour sur les apéros crupétois, saison 1 Concert de Noël de la Sarteline
- P.30** : Agenda des associations et clubs sportifs

Vous voulez connaître le calendrier des activités de l'entité d'Assesse?

Rien de plus simple...



Demandez « L'Info-Courriel »

Envoyez votre adresse mail à

info@assesseacsta.be

ou rendez-vous sur **www.assesseacsta.be**

Passage de flambeau à l'A.C.S.T.A.

Après plus de 25 ans de bons et loyaux services au sein de l'A.C.S.T.A., **M. Gérard Trausch** a cédé la place de Président de l'asbl fin octobre 2022.

Nous retiendrons un parcours **exceptionnel** dont sa participation active lors du lancement de l'association, créée à l'initiative du Conseil communal dans le cadre d'un projet P.R.I.M.E. de la Région wallonne.

Tout d'abord « association de fait » entre 1995 et 2000, elle s'est ensuite muée en une officielle association sans but lucratif, forme adoptée à part entière depuis.

La fin des années 90 et début 2000 auront également vu la participation à la mise sur pied de **publications** importantes pour les citoyens.

L'Assessible, production attenante à la publication communale permet d'informer le public des activités du **monde** associatif et sportif d'Assesse.

Autre document important, le Memento des associations, qui rassemble au sein d'un unique répertoire, les données de contact des structures disponibles.

Le développement d'Internet aura aussi donné de l'idée en mettant à disposition du public une newsletter nommée Info-Courriel qui met en avant les activités des associations par date.

25 ans d'histoire et d'information, de rencontres conviviales et d'appui au tissu associatif et sportif assessois, un parcours hors-normes transcendant par la mise en place d'outils de qualité permettant d'illustrer la richesse associative et sportive du territoire.



Par ces lignes, l'équipe tenait à le **remercier** pour son ineffable collaboration.

A la suite de l'Assemblée générale du 28/10, l'Organe d'administration a décidé d'élire Monsieur **Roger Fripiat** comme nouveau Président de l'Asbl ACSTA.

Également bien connu du paysage assessois, Monsieur Fripiat est retraité des ressources humaines de Bpost et très actif au sein des associations locales.

De par son énergie et ses riches connaissances, il n'a cessé d'apporter son **aide** à différentes associations tant culturelles que sportives.

Actif au sein de l'Association Patriotique d'Assesse et Président la commission consultative communale de la sécurité routière Assesse (CCCSR), il mettra sa palette de **connaissances** au service de l'A.C.S.T.A. pour les années à venir.

2023 sera d'ailleurs une année de **renouveau** pour l'Association avec de beaux projets à la clé.

Suivant les demandes locales, l'A.C.S.T.A. va s'orienter vers une vocation « socio-culturelle ».

Force est de constater que le tissu culturel assessois s'est aminci avec la crise sanitaire et les différents épisodes de confinement.

L'entité possède pourtant un grand potentiel pour offrir une animation de **qualité** à ses citoyens.

L'Associatif n'en sera bien entendu pas lésé. L'agent technique et le coordinateur continueront à apporter leur aide.

Nos publications seront toujours présentes afin de vous informer des activités des associations et clubs.

Suivez notre **actualité** sur www.assesseacsta.be



Handball Assesse, l'évolution du HACCA :

Actif dans le paysage du handball namurois, le HACCA (Handball Association Condruzienne Ciney Assesse) développe un volet plus féminin depuis près de deux ans.

Début 2022, le club a lancé un appel aux recrues, avec le souhait de développer une équipe féminine complète.

Dans le handball cependant, la barre des 16 ans marque la fin du jeu en équipe mixte. N'ayant plus la possibilité de jouer avec des garçons et n'étant pas assez nombreuses dans ce club local pour y former une équipe féminine complète, il fallait trouver une solution.

Un club né d'une discussion entre clubs :

Le problème est récurrent et les clubs échangent aussi sur leurs propres difficultés. Fort d'un succès retentissant et d'une demande croissante, l'idée de création d'un nouveau club, afin de rassembler des jeunes femmes de régions différentes a été envisagée. Le Handball Condroz Sambre et Meuse a été mis sur pied moitié 2022 et a permis la formation d'une équipe féminine complète.



L'équipe rassemble des joueuses issues de clubs provinciaux comme Ciney, Beauraing, Mettet, Floreffe, Assesse ou encore Namur.

Si l'entraînement au sein du club local peut avoir lieu avec les garçons, les joueuses se retrouvent une fois par semaine pour une session au sein de leur nouvelle équipe provinciale. Bien que le coach ait dû s'adapter, les joueuses d'un niveau similaire peuvent toutes jouer sans impacter la qualité du jeu.

Son objectif ? Une volonté de rapidement participer à un championnat officiel, chose faite depuis septembre puisque l'équipe évolue en D1 LFH (Ligue francophone de handball).

Si les équipes adverses évoluent depuis quelques années au sein de ce championnat D1LFH, l'équipe peut être fière d'augmenter le nombre de buts au fil des matchs jusqu'à arriver à obtenir deux victoires. Le coach se dit satisfait de l'évolution des filles et de la cohésion d'équipe.

La ligue a approuvé ce projet pour une durée de trois ans. Une évaluation sera alors réalisée. Le club de Handball Condroz Sambre et Meuse est une excellente opportunité pour les jeunes joueuses qui débudent dans un club.

Envie d'en savoir plus ? Les entraînements sont accessibles à toute fille intéressée. Contactez la coordinatrice de l'équipe : Caroline Etienne – 0479/23 77 70

Contact mail auprès du secrétaire : Benoît Deloyer – secretariathcsm@gmail.com

Les matchs à domicile se jouent à Profondeville le dimanche. Le calendrier est disponible sur le site handball.belgium.be

Expo 2022 du Club photo d'Assesse

Le troisième weekend de novembre, traditionnellement, le club Photo d'Assesse suspendait aux cimaises de notre Maison communale ses plus belles œuvres. Cette année encore, notre traditionnelle exposition photos a attiré connaisseurs, badauds, artistes, curieux, politiciens, supporters, amis, parents et j'en passe. Notre Club porte haut l'étendard communal et, je le rappelle, la condition primaire pour intégrer le Club Photo d'Assesse est la domiciliation au sein de l'entité.

Les œuvres exposées étaient variées. Le Club compte en son sein des artistes dans différents domaines de la photographie tels que le reportage, la photo de rue, la photo animalière, le portrait, la macrophotographie chère à notre président, le paysage, l'architecture et même la photo abstraite pour laquelle nous comptons un maître parmi nous.

Cette année, pour certains, l'exotisme était de mise, nos reporters globe-trotters s'en étaient donné à cœur joie : tous les continents ont été visités et photographiés. La forme des œuvres était également variée : grands formats, petits formats, d'aucuns exposaient leurs œuvres en noir et blanc, d'autres en couleurs, certains ont opté pour la bichromie. La mise sous cadre dans un passe-partout reste une valeur sûre, mais n'est plus la technique dominante au sein du club.

Le Club Photo d'Assesse a souscrit au projet participatif proposé par notre Commune et a remporté un budget soutenant l'achat et la mise en place d'une exposition photos sur bâche. Ce projet est dans sa phase finale.

Le Club pourra bientôt proposer un parcours photographique au sein de notre beau village d'Assesse. Les artistes comptent déjà sur votre soutien pour cette balade et vous souhaitent d'ores et déjà une agréable promenade.

Comme l'a annoncé Yves lors de son discours, notre club compte en son sein depuis cette année un nouveau membre : Gérald Coquette. Ses clichés très réussis ont plu au public. Nous voilà 14 photographes à nous réunir 2 fois par mois.

Au nom du Club Photo d'Assesse, je tiens à remercier vivement nos supporters pour leur soutien lors de nos différentes activités.

Marc Marchal



Le temps file, nous n'avons pas donné de nouvelles des kermesses !

La kermesse de Maillen a eu lieu du vendredi au mardi avec plusieurs événements chaque jour. Le vendredi soir a débuté avec un spectacle pour les enfants, suivi d'une soirée à thème «Girls» avec de nombreuses surprises. Dès 14h le samedi, une Garden Party a précédé les apéros maillenois.

Fort heureusement, une météo clémente a permis aux personnes présentes de passer un moment convivial en famille et entre amis.

En fin de journée, soirée 80-90-2000 organisée par nos partenaires de longue date, «Sono Paradise» et DJ Fredo.



Le dimanche a été l'occasion de se restaurer grâce à un menu complet avec un jambon grillé accompagné de vins rouges, rosés et blancs proposés par «Les 4 Vins» à Andenne. Conclusion du week-end par la soirée des «Rescapés», destinée à ceux qui n'en ont jamais assez.

Lundi, le traditionnel «Goûter des aînés» a pris place, tous pouvaient se rassembler autour d'un café et de tartes en compagnie de musiciens.

Le mardi marquait l'enterrement symbolique de la kermesse et la tombola des forains. Ce fut également l'occasion de dire au revoir à cinq figures emblématiques de la Jeunesse de Maillen qui cédaient leur poste à de nouveaux membres.

Mathieu, Amandine, Virginie, Thomas et Anaëlle, remerciés chaleureusement par la Jeunesse de Maillen pour tout ce qu'ils ont apporté tant pour l'association que pour le village.

Une page se tourne mais une nouvelle est déjà en train de s'écrire avec les nouveaux membres prêts à tout donner pour Maillen.

Kermesse de Sorinne-la-Longue

Comme chaque année, la kermesse de Sorinne-la-Longue s'est déroulée le 1er week-end de septembre ! Lancement de la fête avec une kid's party et soirée animée par Marc Ronveaux, de belles réussites avec chapiteau comble et public sorinnois comblé.

Le samedi pas question de se reposer mais place au sport. Le **vélo folklorique** était de retour après plusieurs années d'absence.

La jeunesse du village s'est occupée de l'organisation tout en étant encadrée par les plus expérimentés. Les plus motivés ont réalisé de très beaux vélos, ce qui fait le charme de cette course. Le public a pu notamment admirer un train, une pirogue ou encore des poulets en train de cuire réellement sur un barbecue, le tout encadré par une patrouille de sherifs.

La fanfare d'Assesse, quant à elle, a fait profiter tout le monde d'une chouette ambiance durant les 2 heures de course. Ensuite un comitard du village a fait danser le chapiteau avec son groupe de musique « Les doubles twins & co » pendant que les 3x20 se retrouvaient autour d'un apéro dinatoire. Ambiance villageoise hors du commun.



Boulettes sauce tomate ou liégeoises, vol-au-vent ou encore tartare de bœuf étaient au menu du dimanche. 450, c'est le nombre de repas qui ont été rapidement servis et dont les organisateurs sont très fiers ! L'animation musicale a été assurée par l'inévitable René

Wilmet et la jeunesse avec un quizz musical.

Lundi déjà, le dernier jour réservé aux villageois. Le Foyer sorinnois a offert à tous les enfants un dernier moment avec les forains. Un verre a été également offert à toutes les personnes présentes et qui ont participé à la réussite de cette édition.

Sans de nombreux bénévoles qui prennent de leur temps avant, pendant mais aussi après la kermesse, de tels événements ne seraient pas imaginables !



Apéros crupétois, retour sur la première saison

Daniel Grégoire, organisateur nous fait part de son bilan pour cette première année.

L'apéro-marché crupétois qui s'est déroulé du mois d'avril au mois d'octobre 2022 au centre de Crupet est le fruit d'une collaboration citoyenne tant au niveau de la création de l'image que de sa mise en route et de son fonctionnement mensuel.

Soutenu par l'asbl **Crupet85 et ses membres**, l'apéro-marché crupétois avait un double objectif : faire connaître des producteurs, artisans et artistes locaux et rassembler un public composé d'habitants de la commune d'Assesse, des environs ainsi que les touristes de passage.

Les apéros-marchés ont rencontré un beau succès avec seulement deux baisses de fréquentation en août et octobre.

Lors de trois éditions, mai, juillet et août, nous avons également eu la grande chance de profiter musicalement de la présence généreuse du groupe **Austerity**.

Les points **positifs** pour cette première année sont :

- Une ambiance festive et gustative relevée par la plupart des acteurs,
- De nombreux visiteurs d'un jour,
- Une météo clémente,
- Une convivialité qui donnait l'envie d'y revenir.



Les **points à améliorer** seront :

- Convaincre les producteurs de fruits et légumes locaux dont la présence était modeste malgré une prise de contact par nos soins,
- Augmenter l'attrait pour les producteurs et artisans locaux afin d'améliorer les ventes et l'intérêt pour le public.

Suite à un sondage envoyé à nos participants, les **pistes** proposées à prendre en compte sont de :

- Mieux mettre en avant le marché en l'ouvrant deux heures plus tôt que le bar à apéros,



- Mettre au premier plan les boissons et apéritifs issus de la production des **marchands** présents sur le marché.

Suite à cette expérience vivante et enrichissante et comme je l'avais mentionné avant la mise en place du premier apéro-marché, je souhaite passer le flambeau à qui veut le prendre pour poursuivre cette initiative citoyenne à Crupet.

Je souhaite de tout cœur la poursuite de cet événement au sein de notre commune. Si l'aventure vous tente, contactez-moi :

0497/82.50.39 ou gregdaniel93@gmail.com

Je tiens tout particulièrement à remercier : Catherine, Nathalie, Marie-Line, Leslie, Geneviève, Carole, Christophe, Sylviane, Jean-Luc, Corentin et le groupe Austerity, Pierre et les membres actifs de Crupet85 ainsi que Noël et Luc de la Boule crupétoise, l'Office du tourisme et la Commune d'Assesse, l'asbl Acsta, ainsi que les producteurs et artisans qui nous ont fait confiance.

Si par défaut de mémoire, j'ai oublié de citer une personne, je lui adresse par avance toutes mes excuses.

Concert de Noël de la Sarteline à Sart-Bernard

Que l'on chante... Vive le vent... La nuit est pleine de chants joyeux...

Alors que les jours étaient courts et qu'un froid polaire venait de fondre sur notre région, une petite chorale est venue réchauffer les cœurs les 17 et 18 décembre 2022, créant une ambiance de fête dans l'église de Sart-Bernard remplie comme lors d'une messe de Minuit du temps jadis...

Des talents habiles et variés ont mis leur esprit inventif en éveil pour la décoration du bâtiment et leur force musculaire pour l'accueil et le confort visuel des participants. Sous la direction de leur chef de chœur Daniel Schmit et accompagnés par Jacques Dogimont au synthé, une cinquantaine de choristes de la Sarteline ont enthousiasmé le public par un répertoire varié en français, wallon, anglais, espagnol, yiddish, swahili, de chants anciens comme de créations modernes, sur le thème de la Nativité ou de la fête.

Après quatre ans de jachère due notamment au Covid, ce concert a ranimé la flamme dans les yeux de tous : la joie, le partage, l'amitié, la



chaleur humaine ont éclipsé un moment les soucis de chacun et les froidures de décembre !

Que l'on chante... Vive le vent... La nuit est pleine de chants joyeux...

Notre prochain concert : les 10, 11 et 12 novembre 2023 à la Marlagne.

Le thème ? Une petite visite sur notre site : <https://sarteline.be> vous l'apprendra...

A votre agenda !

Retrouvez les activités 2023 des associations et clubs reconnus par la Commune d'Assesse.
Cette liste évolue au fil de l'année, consultez notre site avec les dernières mises à jour !

- 25 fév** **Repair Café Jassogne**
Grande Cense de Jassogne
atelier.jassogne@gmail.com
- 03/04 mars** **Théâtre Artmonie : « Une deuxième chance »**
Infos et réservations : 081 84 04 70
- 04 mars** **Grand feu de Sorin-la-Longue**
Foyer Sorinnois - 0498 64 61 61
- 05 mars** *** Distribution de plats préparés au profit du Télévie**
Jeunesse de Maillen
- 06 mars** **Conférence horticole :**
Les purins végétaux
Infos : 083 65 56 82
- 11 mars** **Pasta Party**
RUS Assesse
Infos : 0499 41 25 66
- 17/18 mars** **Théâtre Artmonie : « Une deuxième chance »**
Infos et réservations : 081 84 04 70
- 18 mars** **Piverts de Courrière Marche des Primevères**
Circuits de 5 - 6 -12 - 20 km
Départ Salle Cécilia de Courrière
0495 25 85 28
- 25 mar** **Repair Café Jassogne**
Grande Cense de Jassogne
atelier.jassogne@gmail.com
- 25 mar** **Rallye Télévie**
Jeunesse de Maillen
- 08/09 Avril** **Tournoi qualificatif Assess' Cup**
RUS Assesse
Infos : 0499 41 25 66
- 09 Avril** **Chasse aux œufs- Sart-Bernard**
Organisation C.A.S.
0478 37 01 22
- 10 Avril** **Balade Moto Les 4 & Co**
5ème ronde des 4 & Co
0475 75 03 98
- 10 Avril** **Chasse aux œufs- Courrière**
Organisation Jeunesse de Courrière
- 23 Avril** **Concert de Printemps**
Fanfare Royale Cécilia
0497 29 97 66
- 24 Avril** **Conférence horticole :** Les légumes perpétuels
Infos : 083 65 56 82
- 29 Avril** **Repair Café Jassogne**
Grande Cense de Jassogne
atelier.jassogne@gmail.com
- 07 Mai** *** Brocante de Maillen**
Jeunesse de Maillen
- 13/14 Mai** **Tournoi Assess' Cup**
RUS Assesse
Infos : 0499 41 25 66
- 14 Mai** *** Marche Gourmande au profit du Télévie**
Organisation Jeunesse de Maillen
- 18 Mai** **Les Zapéros boule**
Salle omnisport Sart-Bernard
- 22 Mai** **Conférence horticole :**
Comment se passer des insecticides au jardin
Infos : 083 65 56 82
- 27 Mai** **Repair Café Jassogne**
Grande Cense de Jassogne
atelier.jassogne@gmail.com
- 05 juin** **Soirée Summer Party**
Organisation Jeunesse de Maillen
- 14 juin** **Marche des Epis**
Piverts de Courrière
Départ Salle Cécilia de Courrière - 0495 25 85 28
- 24 juin** **Repair Café Jassogne**
Grande Cense de Jassogne
atelier.jassogne@gmail.com
- 30 juin** **Les Zaperos d'été**
CAS Sart-Bernard
- 28 juil** **Kermesse de Florée**
0498 66 69 13
- 05 août** **Soirée Xtra plein air**
Organisation Jeunesses de Maillen & Courrière
- 25 août** **Les Zapéros Back to School**
Salle omnisport Sart-Bernard
- 27 août** **Balade Moto : 4ème Ronde des 4&Co**
Départ Salle Cécilia
0475 75 03 98

* A l'heure où nous écrivons ces lignes, ces événements ne sont pas confirmés, consultez l'organisateur ou notre site pour vérifier l'information.
Les détails sur la page de l'Acsta sont mis à jour régulièrement en fonction de la communication des annonceurs.

Un agenda détaillé des événements des associations et clubs de l'entité d'Assesse est disponible sur notre site :

www.assesseacsta.be

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseiller en communication, **Eric VANSTEENWINCKEL** se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec lui au 0498/538 848

GARAGE
Graux
www.grauxohey.be • 085/61 22 96
Spécialiste indépendant
VENTES DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASIONS
CITROËN DS PEUGEOT
Vente de vélos électriques

COFINAM
FIDUCIAIRE AGRÉÉE PAR L'INSTITUT DES EXPERTS COMPTABLES
Expert Comptable – Conseil Fiscal
rue du Bois Gilot 4 - 5336 Courrière
Tél : 083/66.06.90 - Fax : 083/66.06.99
Mail : info@cofinam.be - Web : www.cofinam.be

PEINTURE
VDD
Osez la couleur
Profitez de nos conseils déco et de nos 25 ans d'expérience

- Peintures intérieures et extérieures
- Revêtement sols & murs
- Tapissage

Vincent Vandendaele
0474.21.68.90
info@peinturevdd.be - www.peinturevdd.be
Rue du Pont d'Aoust, 13 - 5340 Gesves

« Nos clients apprécient notre disponibilité, notre discrétion et, bien entendu, notre savoir-faire. »
Benjamin Das Dorez,
Entrepreneur de pompes funèbres
081 73 75 45 | Disponible 24h/24h et 7/7

Funérailles, crémations et assistance en formalités après funérailles

- service personnalisé
- assurances obsèques

Rue du Belvédère 36-38 | 5000 Namur
autres adresses : Jambes | Champion
081 73 75 45 | laloux-chaudoir@dela.be
www.centrefuneraire-laloux-chaudoir.be

Partenaire de DELA
DFA1 BV - RPM 0412 937 710

Centre Funéraire Laloux - Chaudoir

ENTREPRISE **VANBAELEN**

Toute une équipe à votre service pour:
Toiture - Charpente - Zinguerie
Isolation toiture et pignon
Sanitaire neuf et rénovation
Eau de pluie, chauffe-eau solaire...
(Installateur agréé Roscoat)

Rue du Trou Perdu 5 - 5300 Thon
Zoning Industriel de la Fagne - 5330 Assesse
Tél.: 081 63 52 34 - 083 65 55 03
www.vanbaelen-toitures.be

Regifo
Edition

Vous disposez de temps ...
Vous souhaitez des rentrées financières complémentaires ...

Vous avez du punch, vous êtes motivé, positif et dynamique ...
Rejoignez-nous

Nous recherchons des délégué(e)s indépendant(e)s à titre complet ou complémentaire, pour la vente d'espaces publicitaires pour des supports communaux dans votre région.

Clientèle existante et à développer.

Rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-La-Ville
Contact: Tél. **071 / 740 137**
Adressez vos CV : eric@regifo.be



DEMAZY Max

PORTES DE GARAGES
HORMANN - NOVOFERM - SESAME
PRIVÉS ET INDUSTRIEL
MINI-VOLETS • BOX DE GARAGE • PORTAILS •
TENTES SOLAIRES
Avec ou sans motorisation

VENTE - RÉPARATION ENTRETIEN (TOUTES MARQUES)

Du lundi au samedi de 9h à 18h
Fermé dimanche & jours fériés

INFO www.demazym.be

CHAUSSÉE DE MARCHÉ 26 - 5330 ASSESSE - info@demazym.be - 0497/23 38 75



BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

LE PAIN D'ANTAN



lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  

GEMBLoux
142, Chaussée de Namur
Tél. : 081 611 600

WIERDE
97, Rue de Jausse
Tél. : 081 588 883



Bastin Assurances sprl

Valmy BASTIN

✓ **Toutes assurances**

Chaussée de Marche 52
5330 Assesse
Tél. 083/65.61.58 - Fax 083/65.65.74
GSM 0490/11.55.52

info@bastin-assurances.be
www.bastin-assurances.be
FSMA: 47306A



Quel mazout respecte l'environnement ?

Total Mazout Ultra. Le mazout malin.

- ✓ Réduction des émissions de CO₂
- ✓ Réduction de votre consommation jusqu'à 7%*
- ✓ Augmentation de la fiabilité et de la longévité de votre installation de chauffage

* Par rapport à l'installation sur mazout ordinaire.

 Nous sommes à votre disposition :

Ets BOTTON

Chaussée de Marche 5 - 5330 ASSESSE
Tél : 083 655 099 www.mazout-botton.be




VIDANGE BOTTON

083/65.51.39 | 085/21.15.75
081/74.25.88
info@vidangebotton.be
Rue de Lustin 4 - 5330 Maillen
www.vidangebotton.be



Vidanges | Nettoyages | Débouchages | Curage | Inspection caméra



Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be

